

21 - Fixation des droits d'entrée et tarifs réceptifs 2017 de la Citadelle-Patrimoine mondial

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Il est proposé de fixer comme suit les droits d'entrées et tarifs réceptifs de la Citadelle - Patrimoine mondial pour l'année 2017 :

1 - Droits d'entrée

DROITS D'ENTREE 2017		2016	2017
ENTREE CITADELLE			
INDIVIDUELS			
Gratuités	Plein tarif adulte	10,60 €	10,60 €
	Tarif basse saison (1 ^{er} novembre 2016 au 31 mars 2017)		8,50 €
	Enfant 4/7 ans	5,00 €	5,00 €
	Tarif réduit	8,50 €	8,50 €
	Enfant de 8 ans à 17 ans, étudiants dont étudiants du CLA, apprenti, demandeur emploi, titulaire du RSA,	8,50 €	8,50 €
	Accompagnateur d'un abonné Citadelle	8,50 €	8,50 €
	Membre des associations Vauban, Réseau des sites majeurs de Vauban, des Biens français inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, de Renaissance du Vieux Besançon et des associations des musées de la Citadelle (Folklore Comtois, MRD, Muséum)	8,50 €	8,50 €
	Handicapés de plus de 18 ans et 1 accompagnateur par handicapé adulte ou enfant	5,00 €	5,00 €
	Enfant de moins de 4 ans, enfant handicapé de moins de 18 ans		
	Ancien combattant (sur présentation de la carte), déporté		
	Agent Citadelle et sa famille (conjoint + mineurs à charge)		
	Habitants des villes jumelées		
	Visite préalable enseignant et professionnel tourisme (demande auprès du service réservation ou marketing)		
	Carte professionnelle tourisme, journaliste, ICOM, ICOMOS, SNELAC, AFdPZ, carte officielle de guide conférencier, conservateurs et membres de l'AGCCPF (demande auprès du service réservation ou marketing)		
	Chauffeur autocar		
	Gratuité pour une personne déficiente visuelle et son accompagnateur		
	Pass journée famille (2 adultes + enfants sans limitation)	32,00 €	32,00 €
GROUPES (et base tarif billets individuels vendus par carnets de 25 aux CE et aux COS)			
Adulte	NB : - Adulte de 0 à 9 personnes : plein tarif - de 10 à 19 personnes : 8,50 € - à partir de 20 personnes, à partir de 5 personnes pour Ets sociaux et thérapeutiques : 7,50 €	7,50 €	7,50 €

DROITS D'ENTREE 2017		2016	2017
Adulte handicapé et accompagnateur de groupe enfants et adultes handicapés	Structure accueillant des personnes handicapées	3,70 €	3,70 €
Enfant	Du 1^{er} avril au 31 octobre inclus : Scolaire, étudiant, centre aéré, crèches et accompagnateurs (à partir de 5 personnes, pour groupes Ets sociaux et thérapeutiques)	4,30 €	4,30 €
	du 1^{er} novembre au 31 mars inclus : Scolaire, étudiant, centre aéré, crèches et accompagnateurs (à partir de 5 personnes, pour groupes Ets sociaux et thérapeutiques)		3,50 €
Enfant handicapé		Gratuit	Gratuit
Gratuités (refacturation Ville de Besançon)	Ecoles primaires de Besançon pour les élèves (après accord de la Ville) et leurs accompagnateurs	Gratuit	Gratuit
Gratuités	Organisateurs / accompagnateurs :		
	Groupes adultes : 1 gratuité pour le groupe (sup. ou égal à 20 entrées payantes)		
	Groupes enfants : 1 pour 10 enfants payants (1 pour 5 en maternelle)		
	Groupes handicapés /Ets sociaux et thérapeutiques : 1 accompagnateur gratuit pour 5 handicapés payants (adultes ou enfants)		
	Groupes mixtes (adultes et enfants) : les conditions qui s'appliquent sont celles de la catégorie la plus nombreuse dans le groupe		
	Chauffeur autocar		
Commission aux professionnels	10 % sur tous les tarifs groupes (y compris visites guidées, ateliers...)		
VISITE ÉCLAIR			
1 h 30 avant fermeture du site	Par adulte et enfant	8,50 €	8,50 €
Visite une heure dans la journée	Par adulte et enfant	6,00 €	6,00 €
ABONNEMENT (12 mois)			
Solo	pour une personne	20,00 €	20,00 €
Famille (parents)	pour 2 adultes et les enfants mineurs du même foyer	50,00 €	50,00 €
Famille (grands-parents)	pour 2 adultes et les enfants mineurs (dans la limite de 6 petits-enfants, 7 € par petits enfants supplémentaires)	50,00 €	50,00 €
Duo	pour deux personnes	37,00 €	37,00 €
Famille mono-parentale	pour 1 adulte et tous les enfants mineurs du même foyer	40,00 €	40,00 €

DROITS D'ENTREE 2017		2016	2017
EXPOSITIONS			
EXPOSITION TEMPORAIRE PARC PUBLIC (FSE)	Individuel	5,00 €	5,00 €
	Groupes (par personne), tarif réduit	3,00 €	3,00 €
	Enfants jusqu'à 7 ans	Gratuit	Gratuit
MEDIATION ET ANIMATIONS CITADELLE (en complément de l'entrée Citadelle)/AUDIOGUIDE GRATUITS POUR TOUS			
INDIVIDUELS			
Visite guidée/ commentée	Adulte	2,20 €	2,20 €
	Enfant 8 - 17 ans	1,10 €	1,10 €
	Moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Visite guidée/ commentée Citadelle secrète	Adulte	2,20 €	2,20 €
	Enfant 8 - 17 ans	1,10 €	1,10 €
	Moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Visite découverte (site de moins d'1 heure)	Adulte	1,60 €	1,60 €
	Enfant 8 - 17 ans	0,55 €	0,60 €
	Moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Visite animée comédien	Adulte	5,20 €	5,60 €
	Enfant 8 - 17 ans	3,10 €	3,10 €
	Moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Atelier pédago (adultes et enfants)	1/2 h : 1 €, 1 h : 2 €, jusqu'à 2 h : 3 €, 5 € la demi-journée, 8 € la journée		
GROUPE (adultes à partir de 20 personnes)			
Visite guidée/ commentée du site	Plein tarif	3,40 €	3,40 €
	Tarif réduit (enfant moins 18 ans, étudiants, scolaires, centres loisirs ...)	2,20 €	2,20 €
Visite découverte (site et musées moins d'1 heure)	Adulte	2,20 €	2,20 €
	Tarif réduit (enfant moins 18 ans, étudiants, scolaires, centres loisirs...)	1,10 €	1,10 €
Visite guidée/ commentée Citadelle secrète	Adulte	3,40 €	3,40 €
	Tarif réduit (enfant moins 18 ans, étudiants, scolaires, centres loisirs...)	2,20 €	2,20 €
Forfait groupes visites guidées/ commentée, découverte et secrète	Pour tous les groupes adultes de moins de 20 pers. / Tarif pour le groupe	95,00 €	95,00 €

DROITS D'ENTREE 2017		2016	2017
Visite animée comédien	Adulte et enfant	5,60 €	5,60 €
	Groupes adultes de moins de 20 pers / Tarif pour le groupe	95,00 €	95,00 €
Atelier pédago.	1/2 h : 1 €, 1 h : 2 €, jusqu'à 2 h : 3 €, 5 € la demi-journée, 8 € la journée.		
Atelier pédago (adultes et enfants)	1/2 h : 1 €, 1 h : 2 €, jusqu'à 2 h : 3 €, 5 € la demi-journée, 8 € la journée		
Carnet découvertes		1,50 €	1,50 €
GRATUITÉ			
Animations ou formules de visite	Visites guidées et animations durant les journées gratuites		
	Accompagnateur de groupe (sans limite du nombre d'accompagnateurs)		
Animations			
Visites guidées matinales	Adulte		6,50 €
	Enfant 8 - 17 ans		4,50 €
	Enfant moins de 7 ans		Gratuit
Balades nocturnes théâtralisées	Adulte	8,50 €	8,50 €
	Réduit (idem tarifs diurnes+ abonnés + possesseurs d'un billet visite de jour + groupes par personne)	7,40 €	7,40 €
	Enfant 8 - 17 ans	5,30 €	5,30 €
	Enfant moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Visites guidées comédiens nocturnes	Adulte	6,50 €	6,50 €
	Enfant 8 - 17 ans	4,50 €	4,50 €
	Enfant moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
	Groupes adultes (par personne, au moins 20)	6,00 €	6,00 €
Spectacle nocturne estival	Adulte	12,00 €	12,00 €
	Réduit (idem tarifs diurnes + abonnés + possesseurs d'un billet visite de jour + groupes par personne)	9,50 €	9,50 €
	Enfant moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Soirée photographie			6,50 €
OFFRE ANNIVERSAIRE			
Fête ton anniversaire à la Citadelle	Pour un groupe de 7 à 10 enfants (de 4 à 12 ans avec maximum 3 parents accompagnateurs)		126,00 €

DROITS D'ENTREE 2017		2016	2017
OFFRES PARTENARIALES			
Tarifs spéciaux/ incitations commerciales	Possibilité de consentir des offres commerciales selon convention signée par la Ville de Besançon		
Gratuité entrée du site diurne			
	Partenariat / Echange prestation média Relations publiques suivant procédures validées par la Ville de Besançon Nouveaux arrivants Besançon (chèque pass partout) Chèque jeune Convention partenariale signée par la Ville de Besançon Opérations de communication spécifiques (ex : WE partenariat Télérama)		
Gratuité abonnement			
	Membres du Comité scientifique et technique		
RÉDUCTION / AVANTAGES DIVERS			
Abonnés Citadelle	10 % de réduction à la boutique (sauf librairie 5 %)		
Agents Citadelle	20 % de réduction à la boutique (sauf librairie 5 %)		

2 - Tarifs réceptifs

ESPACES RECEPTIFS CITADELLE TARIFS HT 2017	
Relais des Cadets	
Demi-journée	200,00 €
Journée	270,00 €
Soirée	300,00 €
Chapelle	
Journée	820,00 €
Soirée	1 300,00 €
Hangar aux Manœuvres	
Demi-journée	886,00 €
Journée	1 056,00 €
Soirée	1 536,00 €
Terrasses de Vauban	
Demi-journée	260,00 €
Journée	350,00 €
Soirée	650,00 €

Animation XVII^{ème} siècle	
Une prestation	680,00 €

Location de mobilier et autres éléments Citadelle/jour	
Chaise de réception (à l'unité/jour)	1,50 €
Table ronde (à l'unité/jour)	5,00 €
Micro UHF (à l'unité/jour)	17,00 €
Pupitre micro (à l'unité/jour)	15,00 €
Chauffage/jour (Chapelle et HM)	150,00 €
Chauffage/jour (Terrasses & Relais des Cadets)	30,00 €
Vidéoprojecteur/jour	75,00 €

ESPACES RECEPTIFS CITADELLE MARIAGES & PACS TARIFS TTC 2017	
Relais des Cadets	
Cocktail	250,00 €
Dîner	300,00 €
Terrasses de Vauban	
Cocktail	650,00 €
Dîner	1 200,00 €
Location de mobilier et autres éléments Citadelle/jour	
Chaise de réception (à l'unité/jour)	1,80 €
Table ronde (à l'unité/jour)	6,00 €
Micro UHF (à l'unité/jour)	20,40 €
Pupitre micro (à l'unité/jour)	18,00 €
Chauffage/jour (Terrasses et Relais des Cadets)	36,00 €
Vidéoprojecteur/jour	90,00 €

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à fixer les droits d'entrée et tarifs réceptifs de la Citadelle-Patrimoine mondial pour l'année 2017.

«**M. LE MAIRE** : Des oppositions ? Unanimité. Ah pardon ! Monsieur FAGAUT.

M. Ludovic FAGAUT : Monsieur FOUSSERET, j'ai juste une petite remarque. Nous avons pu constater qu'effectivement dans ce rapport les tarifs n'avaient pas été modifiés, seul un que l'on peut éventuellement regretter. C'est simplement le tarif des accompagnateurs pour les enfants handicapés. Nous n'avons pas trop compris pourquoi seul ce tarif-là avait été augmenté, alors que les autres étaient restés plutôt stables.

M. LE MAIRE : A combien est-il ?

M. Ludovic FAGAUT : Il est passé à 5 € et quelque, je crois, de tête. On s'est dit que, soit c'est une erreur, soit c'est une maladresse. Écoutez, je n'ai pas vu la modification si cela a été modifié, mais en tout cas...

M. LE MAIRE : Je vais regarder. Je vais poser la question. Attendez, je regarde... Est-ce que vous avez une réponse, là ? Non ? Je ne sais pas. A quelle page est-ce ? Vous voyez qu'il a été modifié. Handicapés de plus de 18 ans, avant c'était 5 €, et maintenant, c'est 5 €. Il n'a pas été modifié. Handicapés de plus de 18 ans, et 1 accompagnateur pour handicapés, le tarif est le même. Écoutez, je lis, non, ce n'est pas une erreur, c'est vous qui faites une erreur, apparemment. Je lis : «handicapés de plus de 18 ans et 1 accompagnateur pour handicapés, 2016 : 5 €, 2017 : 5 €. Oui, cela n'a pas changé. Alors, on n'est peut-être pas sur la même page...

Accompagnateur enfants handicapés, oui, je vais regarder. Écoutez, comme je ne suis pas obtus, je pense que c'est effectivement un peu maladroit. J'accepte que l'on remette cela au même tarif. Je pense que c'est plutôt une erreur, parce que je n'ai pas souvenir que l'on en ait parlé en Conseil d'Administration. Vous pourrez dire que, grâce à vous, cela n'a pas augmenté. Je vérifierai mais je pense que c'est une erreur. Effectivement, si l'on doit faire porter une augmentation, ce n'est pas là-dessus que l'on doit la faire porter, je suis d'accord avec vous. Vous voyez que je ne suis pas têtue.

Thierry, veux-tu répondre ? Dis comme moi, ne dis pas l'inverse.

M. Thierry MORTON : Il y a effectivement eu une modification. En fait, cela concernait très peu de personnes et on a réajusté le tarif. Donc, on vous le redonnera. On a gardé le tarif de départ.

M. LE MAIRE : En plus, cela concerne peu de personnes.

M. Thierry MORTON : Très très peu, juste les accompagnateurs.

M. LE MAIRE : On regardera. En tout cas, c'est réglé.

M. Thierry MORTON : On supprime le seuil des 5 personnes, en fait.

M. LE MAIRE : Vous voyez que je sais vous entendre.

M. Julien ACARD : Sur ce sujet, nous avons reçu une modification suite à la Commission, qui expliquait qu'il y avait eu une erreur et que l'on revenait au tarif normal. Donc, il n'y a pas de problème.

M. LE MAIRE : Vous n'avez pas lu la note, alors. Monsieur FAGAUT n'a pas lu la note ?

M. Julien ACARD : Il n'est pas dans la Commission, c'est peut-être pour cela.

M. LE MAIRE : En tout cas, ce n'était pas une erreur. Enfin, c'était une erreur dans le rapport. C'est pour cela que j'étais surpris, parce que ce n'est pas trop la politique de la maison FOUSSERET d'augmenter les tarifs des accompagnateurs des enfants handicapés. Donc merci Monsieur ACARD de cette précision qui était importante. Vous direz à M. FAGAUT qu'il n'a pas bien lu toutes ses notes !»

Après en avoir délibéré, sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les droits d'entrée et tarifs proposés.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.